



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

hygiène alimentaire

Question écrite n° 41539

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de Mme la secrétaire d'Etat à la santé et à l'action sociale sur le sujet du vernis anticorrosion qui recouvre l'intérieur des boîtes de conserves. Il apparaît que ce vernis peut migrer vers les aliments ; or il est suspecté d'être cancérigène. La Commission européenne a lancé une étude sur un certain nombre de produits (conserves de poisson, viande, sauce tomate, mayonnaise en tube, fruits, légumes, lait, huile...). Des substances telles que le BADGE et le BFDGE ont été retrouvées dans des conserves de poisson et des conserves contenant des ingrédients acides (citron, vinaigre, tomate). Cependant, la Commission européenne affirme qu'il n'existe pas de preuve scientifique du caractère cancérigène de ces vernis. Leur utilisation reste donc autorisée au moins jusqu'en 2004, le temps de mener des études complémentaires. En conséquence, il lui demande quelles investigations seront menées, quand les résultats pourront être connus et à quel niveau se prendront les décisions nécessaires en matière de santé publique.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41539

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé et action sociale

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 février 2000, page 986